

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1986 - 25 août 2006 - prix : 1 €

**À l'approche
des élections**

**Bal des
prétendants
au Parti
Socialiste**



**Mal-logés
entre
marchands
de sommeil
et flics**

p 3 et 5

**Israël et Liban
entre deux guerres ?**

p 6 et 7



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ PS : Le barnum des éléphants
■ VI^e République ?
- p. 5 ■ Roubaix, six morts dans un incendie
■ Logements pour les riches
■ Sans-papiers : A. Klarsfeld calomnie
- p. 8 ■ Pénuries d'eau
■ Dassault vend ses Rafale
■ Vente des yearlings
■ Grande-Bretagne : réhabilitation des fusillés de la 1^{ère} guerre
- p. 9 ■ Élections, des promesses...
■ Réforme des droits de succession
■ ISF : imposition sans douleur
■ Emploi : les boniments de Borloo

Tribune

- p. 4 ■ Assez de la matraque contre les plus pauvres

Dans le monde

- p. 6-7 ■ Liban : arrêt des combats
■ Marée noire
■ AXA construit sa réputation
■ L'État israélien se fait haïr
■ Israël : entre deux guerres ?
- p. 12 ■ Allemagne : le passé de G. Grass
■ Immigration : les naufragés de la misère

Dans les entreprises

- p. 10 ■ SEB : licenciements en masse
■ EDF : investissements gelés
■ McDo La Blancarde (Marseille) : satisfaction après 22 jours de grève
- p. 11 ■ Arc International (Pas-de-Calais) : et les salaires ?
■ Stora-Enso (Pas-de-Calais) : des licenciements
■ Saisonniers : baisse des indemnités chômage

Les caravanes d'été de Lutte Ouvrière se terminent

Depuis mi-juillet et jusqu'à la fin de cette semaine, des camarades de Lutte Ouvrière ont parcouru de nombreuses régions en allant à la rencontre de la population laborieuse, celle qui est encore au travail pendant ces mois d'été, ou celle qui n'est pas partie parce qu'elle ne pouvait pas se le permettre.

Plus de 500 camarades de Lutte Ouvrière ont ainsi consacré deux semaines chacun de leurs congés pour organiser, par équipes de vingt à vingt-cinq, de nombreuses caravanes faisant chacune et chaque jour halte dans une ou plusieurs villes différentes. Nous avons choisi des villes petites ou moyennes, ouvrières et non pas touristiques, et souvent sinistrées à cause des licenciements et du chômage. Des villes dans lesquelles nous n'avons pas d'activités régulières le reste de l'année.

Nos camarades ont ainsi circulé dans près de quarante départements différents et dans quelque 300 villes, plantant souvent un petit chapiteau en centre-ville, dans une cité populaire, dans les rues passantes, sur les marchés. Ils se sont rendus aux portes des entreprises qui travaillaient en ces mois d'été, pour y diffuser des tracts. Ils ont proposé notre hebdomadaire et, à tous, la discussion. Nos interlocuteurs évoquaient principalement les problèmes rencontrés par tout le monde du travail : difficulté de trouver du travail pour les jeunes ou d'en retrouver quand on a perdu son emploi, conditions de travail difficiles quand on en a un, la précarité, les emplois intermittents, les bas salaires et la vie chère, etc. Et plus particulièrement avec les militants et électeurs du Parti Communiste et du Parti Socialiste, la perspective de l'élection présidentielle prochaine.

Parmi les nombreux jour-



naux vendus, il y en eut un fort pourcentage aux portes des entreprises où nous avons reçu un très bon accueil car ces travailleurs n'ont pas souvent l'occasion de rencontrer des militants politiques. Plusieurs dizaines de milliers de brochures ont été distribuées, ainsi que plus de cent mille tracts.

Nous ne citerons que quelques-unes de nos étapes :

- Vernon et Passy-sur-Eure (Eure), où Rowenta, Schneider et une papeterie licencient,

- Chaumont (Haute-Marne), où l'entreprise de meubles Capdevielle, venue des Landes pour s'installer en bénéficiant de financements publics, a créé 250 emplois puis, deux ans plus tard, a mis la clé sous la porte,

- Vittel et Contrexéville (Vosges) où les salariés des usines d'embouteillage ont fait grève contre Nestlé au printemps dernier,

- Granville (Manche), où les ouvrières de l'usine LU travaillent sur des fours, à plus de 40

degrés,

- Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), où l'inquiétude règne en raison du rachat d'Arcelor par Mittal,

- Le Vigan (Gard), ville où l'industrie textile (bas Well) n'arrête pas de licencier,

- Cerisaie (Indre-et-Loire), petite ville de 3 000 habitants, marquée par l'annonce en juillet de 350 suppressions d'emplois dans la principale usine de la ville, sous-traitante de l'automobile,

- Romorantin (Loir-et-Cher), la capitale de la Sologne et des réserves de chasse d'un certain nombre de citadins parisiens privilégiés, mais aussi une ville au cœur d'une région frappée par les licenciements : Matra a fermé en 2003, en supprimant 2 000 emplois ; Giat, à quelques kilomètres, a aussi mis la clé sous la porte,

- Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), ville ouvrière où nous avons rencontré des travailleurs sous-traitants de l'aéronautique (groupe

Safran) et de l'usine de chocolats Lindt,

- Romans (Drôme) où les usines de chaussures ferment,

- Péage-de-Roussillon (Isère), ville centrée autour d'une usine Rhodia,

- Forbach et Saint-Avold (Lorraine), villes de l'ancien bassin houiller, où beaucoup de travailleurs n'ont que des contrats précaires et se débattent dans des situations difficiles, tout comme ceux que nous avons rencontrés à Denain et à Aubry (Nord) qui étaient des licenciés de Metaleurop...

D'un bout à l'autre du pays, ce sont les mêmes problèmes que les travailleurs affrontent et qui les préoccupent.

Et si un grand nombre d'entre eux veulent « chasser la droite en 2007 », c'est presque toujours sans vraiment croire, disent-ils, que la gauche, et en particulier le PS, changerait les choses pour eux.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 21 août



Ségolène Royal et l'héritage de Mitterrand

Dimanche 20 août, Ségolène Royal, la favorite des sondages parmi les prétendants socialistes à la candidature pour l'élection présidentielle de 2007, a exposé ce qu'elle comptait faire si elle était élue. Mais derrière les belles phrases, il n'y avait rien pour répondre aux problèmes qui se posent aujourd'hui au monde du travail.

« *La valeur travail sera reconstruite* » a affirmé la prétendante. Mais cela ne veut rien dire, et surtout pas qu'elle s'engage, si elle était élue, à lutter vraiment contre le chômage, en utilisant l'argent de l'État pour créer directement des milliers d'emplois, au lieu de multiplier les cadeaux à fonds perdus aux grandes entreprises qui les empochent sans cesser de licencier. Des emplois qui seraient si utiles dans tous les services publics. Des emplois qui seraient nécessaires pour construire en nombre suffisant des logements confortables et abordables, afin que l'on cesse de voir ces images d'incendies d'immeubles délabrés, qui font régulièrement des victimes.

Ségolène Royal ne s'est pas plus engagée à revaloriser les salaires des travailleurs qui voient leur pouvoir d'achat fondre au fil des années. Elle a simplement affirmé que « *la récompense de l'effort* » était une « *valeur progressiste* ».

Mais « *récompenser l'effort* », c'est ce que prétend vouloir faire Sarkozy quand il dit qu'il faut offrir aux gens la possibilité de travailler plus pour gagner plus. Et tenir ce langage-là à des travailleurs qui ont vu les rythmes de travail augmenter sans cesse, à tous ceux et celles qui vivent dans la misère, victimes des temps partiels imposés, c'est se moquer du monde.

Toute la presse a noté que Ségolène Royal s'était réclamée de l'héritage de Mitterrand, qui avait fait sur son nom l'unité de la gauche. Mais cela aussi n'a rien de rassurant pour les travailleurs, car sous les deux présidences de Mitterrand, de 1981 à 1995, les attaques n'ont pas manqué contre la classe ouvrière. Dès 1982, le gouvernement Mauroy a organisé le blocage des salaires et interdit d'indexer ceux-ci sur le coût de la vie. Pendant ce temps-là, l'impôt sur les bénéfices des socié-

tés, qui était de 50 % sous Giscard, passait à 45 % en 1986, avant que le gouvernement Jospin-Fabius ne décide de le ramener à 33 % en 2000.

La politique menée par les socialistes sous Mitterrand déçut à tel point l'électorat populaire que la majorité élue en 1981 fut battue aux élections législatives de 1986, comme celle issue des urnes après la réélection de Mitterrand en 1988 fut laminée aux élections législatives de 1993. À chaque fois la gauche prépara le terrain pour un retour de la droite, qui elle-même, par son cynisme et sa morgue envers le monde du travail, permit au PS de se refaire une virginité. C'est ce que les commentateurs appellent « l'alternance », mais une alternance dans laquelle ce sont toujours les possédants qui sont les gagnants, et les classes populaires les perdantes.

Ceux qui s'imaginent aujourd'hui que l'essentiel sera de voter pour la candidate ou le candidat socialiste en 2007 peuvent espérer, dans le meilleur des cas, revivre le scénario de 1981, de 1988 ou de 1997. Ils auront peut-être, comme lot de consolation, la satisfaction d'avoir renvoyé la droite dans l'opposition. Mais ils n'auront rien à attendre du nouveau gouvernement si le monde du travail ne fait pas entendre sa voix autrement que par les urnes.

Au cours des vingt-cinq dernières années, la gauche a été plus souvent au gouvernement (quinze ans) que la droite. Les partis de gauche, et un certain nombre de responsables syndicaux – les mêmes qui font mine de déplorer, aujourd'hui, que les travailleurs ne suivent pas leurs mots d'ordre – n'ont cessé de répéter que ce n'est pas par les luttes, mais en « votant bien », que le monde du travail pouvait améliorer son sort. Alors, après avoir vu la gauche au gouvernement, beaucoup de travailleurs ne croient plus vraiment à la possibilité de s'opposer aux attaques du grand patronat.

Pourtant, celui-ci n'est fort que de notre passivité. Et indépendamment des élections à venir, ce n'est qu'en montrant la puissance qu'il représente que le monde du travail peut imposer un vrai changement politique.

Arlette LAGUILLER

• Cachan

500 squatters évacués pour l'exemple

C'est sous prétexte d'insalubrité, de risque d'amiante et de saturnisme, dans le bâtiment F de la Cité Universitaire de Cachan, sous prétexte aussi de risque d'incendie particulièrement aigu du fait que l'installation électrique était soumise à de multiples « branchements sauvages », que la police a fait évacuer le jeudi 17 août, plus de 500 personnes qui vivaient là, faute de mieux. L'immeuble était occupé depuis quatre ans par des familles qui, bien que travaillant pour la plupart, n'avaient rien trouvé d'autre pour se loger...

Le directeur de cabinet du préfet s'est vanté de cette évacuation qui aurait impliqué 1 200 personnes dont des bénévoles du Samu social ou de la Croix-Rouge. Mais ce sont aussi pas moins de 900 policiers de sept compagnies de CRS qui avaient été mobilisés pour l'occasion.

À l'issue de l'opération

d'évacuation, la police a procédé à l'interpellation de 66 personnes, soupçonnées d'être en situation irrégulière, et qui ont été placées en garde à vue, en attendant leur transfert vers un centre de rétention administrative. Deux jours plus tôt, le ministre de l'Intérieur était intervenu sur France 2, pour tenir un de ses discours habituels au sujet des sans-papiers et l'évacuation de Cachan venait à point nommé pour démontrer à l'électorat qu'il veut séduire qu'il sait faire preuve de fermeté.

Quant aux évacués de Cachan ayant des papiers, la Préfecture précisait qu'ils pourraient rester à l'hôtel « jusqu'à ce que la procédure de relogement aboutisse », mais elle proposait de loger les occupants dans dix hôtels dispersés en région parisienne. Ce relogement en hôtel, régulièrement proposé par l'administration dans ce genre de situation, est une aberration

dont les seuls profiteurs sont les hôteliers encaissant des « nuitées » pour loger des gens dont la plupart ne demanderaient qu'à payer un loyer dans un logement décent et abordable. Et qui plus est, on les loge dans des chambres où il est difficile de vivre avec des enfants et impossible de préparer ses repas.

La plupart des familles ayant refusé cette pseudo-solution, la Préfecture a ensuite proposé de les répartir dans deux hôtels, l'un à Roissy-en-France en banlieue nord, l'autre à Évry en

banlieue sud. Devant un nouveau refus des familles qui restaient bivouaquer devant l'ancien squat, la Préfecture a fait évacuer les « squatters » manu militari dans un gymnase proposé par la Mairie de Cachan.

Pourtant, les familles ne se fiaient pas aux promesses de la Préfecture, et elles avaient pour cela de solides raisons. Car pourquoi ces promesses de relogement aboutiraient-elles maintenant, alors que pendant quatre ans, ces familles ont dû vivre dans un taudis sans que les

autorités leur proposent quoi que ce soit ?

Non seulement la Préfecture n'a rien fait pour reloger ces familles correctement, mais elle n'a pas non plus fait entreprendre les quelques travaux qui auraient pu rendre salubre cette ancienne résidence étudiante de l'École normale supérieure.

Les discours faussement responsables d'un directeur de cabinet du préfet cachent mal le mépris avec lequel l'État traite ces familles.

La vraie raison de cette expulsion est à chercher dans le besoin de Sarkozy de faire quelques effets de manche. 500 personnes, en grande partie immigrées, jetées sur le trottoir, il estime cela bon pour l'image qu'il veut donner. Après quoi, s'ils ne se font pas entendre, les mal-logés n'auront d'autre solution qu'un autre taudis... ou un autre « squat ».

David MARCIL

Manifestons pour la régularisation des sans-papiers

Dix ans après l'expulsion par la police des sans-papiers qui occupaient l'église Saint-Bernard, à Paris, divers collectifs de sans-papiers, d'organisations et partis, dont Lutte Ouvrière, appellent à manifester :

**Samedi 26 août - à 14 heures
de l'église Saint-Bernard (Paris 18^e)
à la place de la République.**

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Assez de la matraque contre les plus pauvres !

Jeudi dernier au matin, des centaines de CRS ont cerné le squat de l'ancienne cité universitaire de Cachan pour en expulser, logement par logement, les cinq cents personnes qui y vivaient depuis trois ans. Les expulsés, pour beaucoup sans papiers, se sont vus proposer quelques nuits de relogement. Mais ils savent bien que les hôtels loués par la préfecture ne sont que la dernière étape avant l'embarquement dans les charters qui les ramènent de force dans leur pays d'origine. Les familles ont donc préféré rester au pied de leur cité, dans la rue. Après une nuit sous la pluie la police est à nouveau intervenue, plus violemment encore. Des mères avec leurs enfants sur le dos ont été renversées. Une femme s'est fait casser le genou, un homme a eu les côtes brisées, un gamin la lèvre ouverte. Finalement, deux cents expulsés, dont soixante-dix enfants, ont pu trouver refuge dans un gymnase. Leur situation est toujours aussi précaire, mais ils ont réussi à rester ensemble, pour continuer à se battre ensemble.

Toute cette violence, bien mise en scène pour la télévision : c'est la rentrée politique de Sarkozy. Le ministre de l'Intérieur, de retour de la plage, a visiblement décidé que, pour redonner un coup de fouet à sa candidature présidentielle, il fallait faire plus spectaculaire que dédicacer son dernier bouquin. Lors de son émission télévisée du 15 août sur France 2, il avait déjà donné le ton. Revenant sur le problème des parents sans papiers d'enfants scolarisés en France, il avait parlé de satisfaire 6 000 demandes de régularisation sur 30 000. Une mince concession, mais sans doute déjà trop pour son image d'homme à poigne, à la recherche des voix des réactionnaires de tous poils. L'expulsion violente des sans-papiers de Cachan vise donc à montrer qu'il reprend la main.

À gauche, Ségolène Royal a un peu protesté contre son rival pour la présidentielle et son « évacuation tapageuse ». Il n'y a pas que Sarkozy qui soit en campagne ! Mais Ségolène Royal s'est bien gardée de détailler ce qu'elle proposerait pour les sans-papiers si elle-même était élue. Il faut dire que la politique de la gauche au pouvoir a été, sur cette question comme sur les autres,

tellement peu différente de celle de la droite, que Ségolène Royal ne se donne même plus la peine de faire croire que ça pourrait changer si elle arrivait aux affaires. Elle a donc préféré s'en tenir aux généralités, accusant la misère d'être « le premier facteur de déstabilisation dans le monde ». Et de retomber sur ses pieds en reprochant à la droite d'avoir fait reculer la France de quelques places dans le classement des pays en matière d'aide au développement.

Encore un beau morceau d'hypocrisie ! Depuis le temps qu'elle existe, « l'aide au développement » a eu le temps de démontrer qu'elle était surtout une façon d'aider les affaires des trusts d'ici, en arrosant au passage les dictateurs qui garantissent leur business. Elle n'est qu'un de ces lubrifiants qui aident la machine capitaliste à tourner, pompant les richesses des pays pauvres au profit des bourgeoisies dominantes de la planète.

C'est bien pourtant la misère qui est la cause de toute cette violence. C'est l'espoir d'échapper à la misère qui fait risquer leur vie à ces Africains qu'on retrouve noyés par dizaines toutes les semaines au large des Canaries ou de la Sicile. C'est la misère qui fait affronter, à ceux qui réussissent à atteindre l'Europe, une vie traquée, entre l'exploitation et la crainte de la police. Et cette misère, elle est fabriquée par la bourgeoisie d'ici. La plupart des Africains expulsés du squat de Cachan venaient du Mali et de Côte-d'Ivoire : deux des pays pauvres du monde, dont l'un est en proie à la guerre civile. Et deux anciennes colonies françaises, où nos milliardaires bien français, les Bouygues ou Bolloré, font des profits colossaux. Laissant aux matraques de Sarkozy le soin de disperser les victimes de leur pillage, en bout de chaîne...

Il faut dénoncer cette logique, appuyer ceux qui, comme le Réseau Éducation Sans Frontière, ont déjà engagé la lutte, faire enfler la protestation contre l'ignoble politique de nos gouvernants afin d'exiger des papiers pour tous.

Éditorial des bulletins d'entreprises « l'Étincelle » publiés par la Fraction du 21 août 2006

Convergences Révolutionnaires n° 46 (juillet-août 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Afghanistan, Irak, Iran, Somalie... l'islamisme face à l'impérialisme : Ennemis irréductibles ou futurs partenaires.

Articles : En marge du 48^e congrès de la CGT : naissance d'une opposition ? - La Poste : un syndicalisme bien tempéré - Les 35 heures négociées à Disney : un vol de temps, de salaire et d'emplois - Belgique : l'extrême droite gonfle, la gauche se dégonfle - Brésil : le congrès de Conlutas - Bolivie : une tribune de la LOR-CI (FTOI).

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Parti Socialiste

Le « barnum » des « éléphants »

« Nous ne sommes pas des toutous auxquels, sur un coup de sifflet, l'on pourrait intimer l'ordre de rentrer au chenil » a réagi Jack Lang, après que le n° 2 du Parti Socialiste chargé des fédérations, donc de l'appareil, François Rebsamen, avait appelé le 21 août « Jack [Lang] et Dominique [Strauss-Kahn] à se retirer » de la course à la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 2007. Furieux, Jack Lang s'en est pris à ceux qui profèrent « une telle fatwa à l'égard de camarades ».

Mais cela fait des mois que l'on voit une demi-douzaine de dirigeants du PS multiplier les phrases assassines à l'adresse de leurs « camarades », les croche-pieds à leurs rivaux dans la course à la désignation de celui ou celle qui portera les couleurs du Parti Socialiste l'an prochain.

Début août, François Hollande, le premier secrétaire du PS, disait ne pas vouloir que le premier tour de l'élection présidentielle se transforme en un « barnum », du fait d'un trop-plein de candidats à gauche. Eh bien, il devrait d'abord balayer devant sa porte car, avant même ce premier tour, on assiste à un pugilat entre les six candidats déclarés ou potentiels à la candidature du PS que sont Ségolène Royal, Lionel Jospin, Jack Lang, Dominique Strauss-Kahn, Laurent Fabius, et François Hollande lui-même.

Les sondages eux aussi font partie de

Pierre LAFFITTE

• VI^e République :

Dis Tonton, pourquoi tu tousses ?

Leader du NPS (Nouveau Parti Socialiste), un des courants du PS, Arnaud Montebourg avait boudé après le congrès de novembre 2005, en disant que la direction de ce parti n'avait pas repris son appel à une VI^e République. Depuis, Montebourg a rejoint l'écurie de Ségolène Royal.

Il vient ainsi d'offrir une tribune à cette dernière, le 20 août, avec la Fête de la rose de Frangy-en-Bresse, organisée chaque année dans son département de Saône-et-Loire. Et il y avait du monde, selon les journaux, pour voir la chou-chou des sondages.

Les présents l'ont entendue débiter ses phrases creuses sur « l'ordre juste », « la République du respect », une « révolution démocratique » ou encore « l'Europe par la preuve ». Il y en avait même un peu pour Montebourg puisque Ségolène Royal, parlant de sa « nouvelle République » s'est demandée : « Est-ce que cette réforme va conduire à une VI^e République ? » Et d'ajouter : « Faisons d'abord les choses avant de les nommer. [...] Nous saurons alors si nous avons su ou non créer une VI^e République ».

Il n'en a pas fallu plus à Montebourg pour s'en féliciter bruyamment alors que des membres du NPS lui reprochent de ne chercher qu'à voler au secours de la victoire que les sondages laissent miroi-

ter à qui veut les croire.

la guerre entre présidentiables au sommet du PS. Ils sont invoqués par le camp de Ségolène Royal puisqu'ils la donnent favorite, tandis que ses rivaux font valoir qu'à un an d'un scrutin, rien n'a jamais permis d'en prévoir le résultat.

Autant dire que, même si les concurrents qui s'affrontent ont tous le mot démocratie à la bouche, celle-ci n'a aucune place dans les luttes d'ambition à la tête du PS. Elles s'appuient sur des manœuvres d'appareil plus ou moins discrètes et des ralliements de patrons de fédérations et de têtes de file de courants. Ceux-ci monnaient déjà leurs voix dans la future désignation du candidat du PS en échange de places de ministres... si leur poulailler l'emporte en 2007. Quant aux nouveaux adhérents, à qui l'on a promis que, contre les 20 euros de l'adhésion, ils auraient voix au chapitre dans la désignation du candidat, ils comptent en l'occurrence pour du beurre.

Tout cela pourrait prêter à sourire si, de cette empoignade politicienne, n'allait sortir – à moins que le combat des chefs ne continue jusqu'à la fin – celui ou celle que, le moment venu, les ténors de ce que l'on appelle « la gauche » chercheront à maquiller en porteur des espoirs de tous ceux qui ne veulent plus de la politique incarnée par la droite.

Quant à voir poindre l'aube d'une VI^e République dans les propos plus qu'évasifs de Ségolène Royal, il y a un gouffre si l'on entend par la VI^e République la suppression des aspects les plus autoritaires de l'actuelle Constitution, comme l'a plus ou moins dit Montebourg.

Il y a d'ailleurs un précédent significatif, surtout quand on sait qu'à Frangy-en-Bresse Ségolène Royal s'est revendiquée de la « lignée mitterrandienne ». Avant son élection en 1981 à la présidence de la République, Mitterrand n'avait pas de mots assez forts pour fustiger la V^e République, qu'il qualifiait de « coup d'État permanent », et les institutions gaullistes, dont il avait promis qu'il les changerait. On sait ce qu'il en a été. Une fois élu, Mitterrand s'est appuyé sur ces mêmes institutions sans rien y changer.

Mais cela, en fait, le chantre de la VI^e République Montebourg le sait fort bien. Alors, il se contente des paroles de Ségolène Royal, d'autant plus facilement que lui-même a été assez prudent pour ne pas trop préciser ce qu'il entendait par VI^e République.

P. L.

• Roubaix

Six morts dans l'incendie d'un immeuble Drame de la misère

Dimanche 20 août, dans le quartier populaire du Pile à Roubaix, l'incendie d'un immeuble insalubre, dans lequel résidaient 20 personnes, a causé la mort de six d'entre elles et en a blessé huit autres. Une dizaine de personnes sont à reloger. L'émotion et la colère sont grandes parmi les locataires survivants et les voisins de cet ancien café, transformé par un marchand de sommeil en 14 chambres de 9 m², insalubres, pleines d'humidité, ne disposant

que d'un wc et d'une douche pour tout l'immeuble. Le propriétaire louait ces misérables pièces 250 à 300 euros par mois à des personnes seules ou à des familles avec enfants, tous très pauvres, survivant avec le RMI ou d'autres allocations. Déjà, en mars, il y avait eu un incendie suite à un court-circuit électrique. Les locataires avaient été contraints de quitter l'immeuble. Des réparations auraient été réalisées et il y aurait un certificat de conformité de l'entreprise sous-

traitante pour EDF. Pourtant, plusieurs fois par semaine, il y avait encore des coupures de courant.

Maintenant, le procureur de la République a mis le propriétaire en garde à vue et l'accuse de mise en danger d'autrui pour non-respect des règles de sécurité, blessures et homicides involontaires. Mais ce propriétaire possède plusieurs immeubles semblables. Et selon la municipalité, il y a plus de 500 logements du même genre à Roubaix. Les marchands de som-

meil sont nombreux et s'enrichissent, car, pour dormir sous un toit, même pourri, beaucoup de pauvres gens n'ont pas d'autre choix que d'en passer par ces margoulin. Et les autorités de l'État ferment les yeux sur ce scandale.

Dans le Nord, les demandes de logement social sont au nombre de 69 000 et pour la région Nord-Pas de-Calais de 117 000, pendant que d'anciennes usines sont transformées en lofts par des promoteurs privés, pour

être vendus très cher à une clientèle aisée.

Il serait urgent de construire des logements sociaux de qualité et en nombre suffisant pour loger de façon décente des millions de personnes. Mais les institutions de l'État, plutôt que d'engager des fonds publics plus importants dans le logement, préfèrent se montrer complices des marchands de sommeil qui jouent avec la vie des pauvres.

Correspondant LO

• Logement

Les gouvernants ne savent loger que les riches

Les expulsions de logements insalubres ainsi que l'incendie meurtrier d'un immeuble à Roubaix rappellent une nouvelle fois la situation catastrophique du logement des familles populaires, des travailleurs pauvres, qu'ils soient immigrés ou non, qui ne trouvent pas à se loger correctement tant les niveaux des loyers sont devenus insupportables pour les revenus les plus modestes.

Pourtant, il existe, à Paris et dans toutes les grandes villes du pays, de nombreux logements vacants – souvent parce que leurs propriétaires en demandent trop cher – où l'on pourrait loger correctement nombre de ceux qui ont besoin d'un toit. Mais les autorités ont le plus grand respect pour la sacro-sainte propriété privée, et il n'est pas question pour elles d'obliger un propriétaire privé de louer son logement, et encore moins de le louer à bas prix.

Les pouvoirs publics se gardent d'agir dans un sens qui irait contre les intérêts des propriétaires, des loueurs, des promoteurs privés.

La résorption de l'habitat insalubre dans les grandes villes a été, depuis des années, au programme tant des gouvernements de gauche que des gouvernements de droite qui se sont succédé. On a bien démolé quelques tours HLM de banlieues dans des quartiers à l'abandon. Mais côté construction, rien de sérieux par rapport aux besoins n'a été fait.

Les encouragements aux

marchands de sommeil sont notoires. Ce sont les services sociaux officiels qui envoient des familles dans des hôtels meublés où les chambres au confort précaire sont payées au prix fort. À Roubaix, il a fallu la mort de six personnes et les blessures d'une dizaine d'autres dans le récent incendie pour que le marchand de sommeil propriétaire des meublés soit placé en garde à vue. Et combien d'autres margoulin louent à des tarifs usuraire des chambres sans confort, sans sécurité, aux plus démunies des familles populaires ?

À Paris, un an après les incendies meurtriers de l'été 2005, 148 hôtels dits sociaux sont officiellement classés dangereux et à rénover. Et il y a des milliers de sans-logis à la rue. La mairie de Paris vient d'annoncer une nouvelle fois et pour la sixième année

À Paris, deux palaces ouvriront bientôt leurs portes, l'un avenue George V, l'autre place Iéna. Cela portera à huit le nombre d'hôtels de grand luxe dans la capitale, soit un total de 1 064 chambres et suites, qui ne désemplissent jamais... malgré les prix : impossible d'y trouver une chambre à moins de 500 euros la nuit. Au Ritz, place Vendôme, une chambre est proposée au prix modeste de 680 euros la nuit ; au Crillon, place de la Concorde, une suite est facturée 8 200 euros.

Ces palaces affichant toujours « complet », la crise du logement imposait que deux nouveaux viennent élargir l'offre !

consécutives qu'il faut qu'elle fasse un effort de construction de logements sociaux car plus de 100 000 personnes restent en attente sur les listes de demandes de HLM.

Mais dans le même temps, on apprend par exemple que les travaux de transformation de l'ancien hôpital Laennec, situé en plein cœur de Paris, dans le très coté 7^e arrondissement, doivent commencer en septembre. Pour

construire quoi ? Si le projet comprend une poignée de logements sociaux, il prévoit surtout une quantité de bureaux et d'appartements de prestige. Au début des années 2000, 19 000 m² de l'hôpital ont été vendus par son propriétaire, l'Assistance-Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), pour une bouchée de pain (80,8 millions d'euros) au riche promoteur immobilier privé, Cogedim. À l'époque de la vente, la gauche était au gouvernement et avait son mot à dire quant à ce que faisait l'AP-HP. Les bâtiments et les jardins de l'hôpital Laennec auraient très bien pu servir à aménager un ensemble de logements populaires et de qualité, mais les promoteurs y auraient gagné beaucoup moins.

La volonté exprimée de résoudre la crise du logement et de faire disparaître les logements insalubres n'est qu'un discours hypocrite de ministre, qu'il s'appelle aujourd'hui Borloo ou hier Besson.

Lucienne PLAIN



AFP

• Sans-papiers

Arno Klarsfeld calomnie les associations de défense

Sur les 30 000 dossiers familiaux déposés en préfecture, Sarkozy a décidé d'avance de n'en régulariser qu'environ six mille « au cas par cas », ce qui est pour le moins contradictoire. Mais pour Arno Klarsfeld, médiateur officiel pour la régularisation des familles d'élèves sans papiers, ce n'est pas Sarkozy qui sera responsable des expulsions ainsi annoncées.

Lundi 21 août, sur France 2, à propos des familles refusées et menacées d'expulsion, il a eu le culot de déclarer : « Les associations, comme Réseau éducation sans frontières, ont une responsabilité vis-à-vis des familles qu'elles ont poussées à se déclarer à la préfecture alors qu'elles savaient qu'elles étaient hors champ de la circulaire. Alors, ces gens qui n'étaient pas repérés par les services de police, maintenant ils vont avoir un arrêté de reconduite à la frontière ».

L'avocat Klarsfeld se comporte comme ces truands qui affirment que leurs victimes ont eu tort de se défendre, accusations particulièrement mal venues dans la bouche d'un personnage qui, lors de sa désignation comme médiateur national, déclarait sur les chaînes publiques avoir été nommé « pour qu'aucun enfant scolarisé ne subisse un déracinement par une expulsion ». Durant tout l'été, Klarsfeld a été le complice des mesures répressives et des expulsions de sans-papiers. Il justifie d'avance celles à venir et ose les reprocher aux associations de défense des sans-papiers !

C'est sans doute un pur hasard s'il a aussi décidé de soutenir la campagne présidentielle de Sarkozy.

Louis BASTILLE

• Liban

L'arrêt des combats... pour combien de temps ?

C'est un arrêt des combats bien fragile qui prévaut au Liban depuis le 14 août. L'armée israélienne n'a renoncé ni au blocus aérien et maritime du pays, ni même à mener des actions de commando sur le territoire libanais. Quant aux pays censés renforcer la force des Nations unies présente sur place, la FINUL, ils n'ont visiblement aucune hâte d'envoyer leurs troupes. À commencer par la France qui, après avoir été pressentie pour diriger cette FINUL renforcée, a annoncé qu'elle n'enverrait que 200 hommes supplémentaires dans l'attente de la définition par l'ONU de règles claires sur le rôle de cette force.

Les réticences à renforcer la FINUL

C'est maintenant l'Italie qui, ayant annoncé qu'elle enverrait 3 000 hommes sur le terrain, est pressentie pour diriger la FINUL. Mais tout en s'y déclarant prêts, les dirigeants italiens déclarent eux aussi qu'il faut avant tout des règles d'engagement claires. Tous insistent pour que des pays musulmans envoient aussi des militaires, qui pourraient être mieux acceptés au Liban-Sud que des militaires européens. Mais de leur côté les dirigeants israéliens n'acceptent pas la participation à la FINUL de pays

avec lesquels ils n'ont pas de relations diplomatiques. Or la Turquie par exemple, qui entretient de bonnes relations avec Israël, se refuse pour l'instant à envoyer des troupes, et l'Égypte et la Jordanie, seuls pays musulmans avec la Mauritanie à avoir des relations diplomatiques avec Israël, s'y refusent également. Le renforcement de la FINUL, prévu par la résolution 1701 de l'ONU sur l'arrêt des combats, ressemble donc pour l'instant à la quadrature du cercle.

En fait c'est la résolution de l'ONU elle-même qui laisse place aux interprétations. Il est évident que les États composant la FINUL, une fois celle-ci renforcée, seront immédiatement soumis aux pressions venant d'Israël et des États-Unis pour que leurs troupes contrôlent, voire désarment les milices du Hezbollah, tandis que de son côté Israël continuera à se considérer autorisé à intervenir militairement quand il le jugera bon.

Les troupes de la FINUL, comme par le passé, seront donc invitées à jouer le rôle d'un tampon, qui mettrait des bâtons dans les roues aux milices libanaises mais assisterait sans broncher aux attaques israéliennes. Les troupes américaines et françaises, notamment, avaient déjà joué ce rôle en 1982, lorsqu'elles avaient succédé aux troupes

israéliennes après leur invasion du Liban. Mais elles avaient dû plier bagage après deux attentats meurtriers contre les casernes américaine et française, qui avaient fait au total plus de trois cents morts parmi leurs soldats.

Tout cela explique pourquoi aujourd'hui les États sollicités pour renforcer la FINUL se font plus que prier, déclarant parfois explicitement qu'ils ne souhaitent pas voir revenir chez eux des convois de cercueils de leurs soldats.

Désarmer le Hezbollah ?

Le Hezbollah, qui a montré durant les trente-quatre jours de guerre au Liban-Sud qu'il était capable de tenir tête à l'armée israélienne et ne se laisserait pas désarmer par elle, n'a aucune raison d'accepter maintenant son désarmement de la part de quelque force que ce soit, et on le comprend. Pourquoi devrait-il donner des garanties à Israël sans que celui-ci lui en donne, ce que d'ailleurs la résolution de l'ONU ne lui demande pas ?

Pour le moment, c'est donc surtout l'armée libanaise qui s'est déployée au Sud-Liban, pour la première fois depuis près de quarante ans. Cela aussi fait suite aux pressions sur le gouvernement libanais – à commencer par

l'attaque israélienne elle-même – pour qu'il mette fin à la présence du Hezbollah dans le sud du pays. Mais les déclarations d'une partie des dirigeants politiques libanais, qui somment le parti islamiste de désarmer ses milices, ne sont que des clameurs impuissantes. Le Hezbollah est lui-même membre du gouvernement libanais, qui est une coalition fragile de forces opposées, et ce gouvernement ne peut pas, sous peine d'éclatement, choisir l'affrontement avec le Hezbollah.

Par ailleurs l'armée libanaise est non seulement faible militairement, elle peut aussi facilement se diviser. Composée de troupes à 60 % musulmanes chiites, dirigée souvent par des cadres chrétiens, elle est traversée par les mêmes clivages confessionnels que le pays lui-même. À moins qu'une solution de compromis soit trouvée, comme l'intégration de milices du Hezbollah à l'armée libanaise, ce qui ne satisfèrait certainement pas Israël, celle-ci ne pourrait agir contre le Hezbollah sans éclater immédiatement, comme ce fut le cas lors de la guerre civile que connut le Liban entre 1975 et 1990. Car le parti islamiste bénéficie du soutien de la population chiite, qui voit en lui le seul parti qui se soit battu pour la défendre. Même si un parti réactionnaire comme le Hezbollah est loin de représenter

ses intérêts, son désarmement par le gouvernement libanais ou par des troupes de l'ONU laisserait la population du sud encore plus sans défense face aux attaques d'Israël.

Les raisons du conflit demeurent

Pour l'instant donc, si les combats ont cessé, toutes les raisons de conflit demeurent. La première d'entre elles est que le gouvernement israélien n'a aucune intention de modifier une politique dont la seule substance est l'application de la loi du plus fort que ce soit en Palestine, au Liban ou vis-à-vis des autres pays proches. Les grandes puissances, et en premier lieu les États-Unis, ne lui demandent d'ailleurs pas d'y mettre fin et de rechercher un règlement des conflits avec ses voisins, ni même d'appliquer les précédentes résolutions de l'ONU qui le lui demande depuis soixante ans.

En effet, la menace que représente Israël au cœur du Proche-Orient est bien trop utile aux grandes puissances pour qu'elles se privent de ce recours possible. Plus même, l'attaque que vient de mener Israël contre le Hezbollah, de toute évidence concertée avec les États-Unis, pourrait être un moyen de préparer un affrontement avec la Syrie et l'Iran qui sont dans la ligne de mire des dirigeants américains.

Dans ces conditions, les demandes faites au gouvernement libanais de « sécuriser » sa frontière, voire de désarmer le Hezbollah, ne visent qu'à attribuer au Liban les responsabilités de la situation créée dans ce pays par les attaques d'Israël, voire même à préparer le terrain pour de nouvelles attaques.

Bien sûr, celles-ci se feraient toujours sous le même prétexte, d'assurer la sécurité d'Israël. Mais c'est d'abord la politique du gouvernement israélien qui la met en cause, et qui renforce en retour les tendances intégristes, de la Palestine au Liban. C'est son refus de tout règlement, sous prétexte qu'il n'y aurait pas d'interlocuteur, qui ne laisse d'autre issue que l'affrontement permanent avec ses voisins. Tout cela pour aider au maintien d'une domination impérialiste sur le Moyen-Orient qui aboutit ainsi à mettre toute la région à feu et à sang.

André FRYS

Une gigantesque marée noire

Au Liban, après le bombardement par l'armée israélienne de la centrale électrique de Jiyé située à 25 km au sud de Beyrouth, les 12 et 15 juillet derniers, environ 15 000 tonnes de fioul se sont déversées dans la mer.

Non contente d'avoir provoqué l'une des plus grandes marées noires qui ait jamais souillé la Méditerranée – une catastrophe équivalente à celle qui avait frappé les côtes françaises avec le naufrage de l'*Erika* en 1999 – la marine israélienne, invoquant l'état de guerre, a empêché jusqu'à maintenant les secours d'intervenir et de limiter l'ampleur de la pollution. Résultat, plus de 150 km de côte libanaise sont touchés, des ports de pêche comme celui de Jbeil ont été transfor-

més en gigantesques cloaques et la marée noire, qui a atteint la Syrie, menace aujourd'hui la Turquie, Chypre et la Grèce.

Des représentants des Nations unies, et plus particulièrement des pays concernés, se sont réunis à Athènes et ont réclamé le déblocage de moyens pour lutter contre cette pollution qui, avec le temps, devient de plus en plus difficile à éliminer. Le gouvernement israélien, pourtant à l'origine de cette catastrophe, n'a proposé aucune participation ; il est vrai que pour l'instant, les courants poussent les nappes de pétrole loin de ses stations balnéaires...

Roger MEYNIER

Non loin des décombres, AXA construit sa réputation

Fin juillet, le rapatriement de ceux, Français ou Franco-libanais, qui avaient droit à l'aide du gouvernement français pour échapper aux bombardements israéliens, a dû être organisé rapidement. Trop rapidement pour les moyens logistiques disponibles ? Toujours est-il qu'une partie de cette opération a été « privatisée ». Autrement dit, le gouvernement l'a confiée au groupe français d'assurance AXA, déjà largement présent au Liban, plus exactement à sa filiale AXA-Assistance qui habituellement s'occupe d'assister ses clients qui se trouvent en difficulté à l'étranger.

C'est ainsi qu'une plateforme téléphonique a été organisée au siège d'AXA-Assistance à Issy-les-Moulineaux, pour répondre aux appels. On a pu voir quelques 70 infirmières,

psychologues, logisticiens, etc. mobilisés par AXA, dans le port turc de Mersin, pour accueillir les rapatriés, et à l'aéroport d'Adana, distant de 55 km, d'où ils décollaient vers la France – six avions avaient été affrétés par AXA. Et la compagnie, pour être bien « visible », n'avait pas oublié de faire porter à ses représentants des tee-shirts « AXA-Assistance ».

On ne connaît pas le montant de la facture qu'AXA-Assistance, en bonne logique, a dû présenter à l'État. AXA, comme les autres compagnies, exclut le remboursement des risques de guerre de ses contrats. Mais, dans l'autre sens, elle n'a pas craché sur les quelques bénéfices collatéraux, dont une campagne de publicité gratuite, payés par le ministère des Affaires étrangères.

Correspondant LO

• Israël

Entre deux guerres ?

Les lendemains de la guerre menée au Liban sont durs pour le gouvernement israélien. Les résultats douteux de cette opération militaire ont maintenant pour conséquence une véritable crise politique.

En déclenchant cette guerre, l'état-major israélien pensait-il vraiment écraser en quelques jours les forces du Hezbollah dans le sud du Liban, par les raids aériens, les bombardements intensifs du territoire, comme par les incursions terrestres ? Loin d'avoir atteint ce résultat, ces trente-quatre jours de guerre ont au contraire renforcé l'image d'efficacité et de détermination que le parti politique islamiste s'est forgée, et celui-ci en sort politiquement grandi.

C'est donc au moins un insuccès que vient de connaître une armée israélienne qui se considérait comme invincible. Elle n'est pas plus parvenue à écraser les milices du Hezbollah qu'à faire baisser pavillon aux groupes armés palestiniens dans les Territoires occupés ou récemment évacués, comme Gaza.

Les critiques fusent donc en Israël. Le gouvernement se voit reprocher une opération mal préparée et dont les objectifs n'ont pas été atteints. On lui reproche aussi sa faillite à protéger les populations du nord visées par les tirs de roquettes du Hezbollah ainsi que sa lenteur dans l'organisation des secours aux réfugiés et dans l'indemnisation de ceux qui ont perdu logements, boutiques ou ateliers.

Le Likoud, principal parti d'opposition à droite, ne manque pas cette occasion de se

désolidariser du gouvernement, qu'il avait pourtant soutenu il y a plus d'un mois lors de l'attaque contre le Liban. Les médias publient des informations sur les divers scandales qui touchent des responsables de l'état-major ou des membres du gouvernement, jusqu'à Ehoud Olmert en personne, dont la cote aurait chuté de 74 à 27 % dans les sondages. Du portefeuille d'actions, vendu par le chef de l'état-major quelques heures avant le déclenchement des bombardements, aux magouilles immobilières d'Olmert, en passant par les accusations de harcèlement sexuel et de fraudes, les accusations touchant de hautes personnalités de l'État fleurissent.

Des voix s'élèvent même au sein de l'armée, parmi les réservistes qui ont été mobilisés ou leurs familles, pour fustiger ce qu'ils qualifient de manquements dans la façon dont a été dirigée la guerre, depuis les défauts dans l'équipement des soldats jusqu'aux hésitations de l'état-major et du ministre de la Défense, le travailliste Peretz. Une commission d'enquête étatique sur l'action du gouvernement et de l'armée a même été mise en place avant d'être suspendue, deux jours plus tard, par Amir Peretz. De telles commissions d'enquête avaient déjà, en 1974 ou en 1982, conduit Golda Meir ou Sharon à présenter leur démission.

À l'heure des bilans, l'ère des règlements de compte dans la classe politique semble ouverte. Netanyahou, dirigeant de l'aile droite du Likoud, qui a pour fonds de commerce son opposi-

tion affirmée à tout abandon de colonies israéliennes, à Gaza comme en Cisjordanie, dénonce le « Hamastan » que serait devenue d'après lui la bande de Gaza évacuée depuis près d'un an et transformée selon lui en « base terroriste ». Au point que le Premier ministre a préféré annoncer le « gel » du plan d'évacuation des petites colonies de Cisjordanie. Le plan d'évacuation était pourtant bien timide, pour autant qu'Olmert ait eu vraiment l'intention de le mener à bien, puisqu'il se bornait à prévoir la suppression de quelques colonies isolées et un repli sur les blocs de colonies les plus importants destinés à être par la suite purement et simplement annexés, tandis que de nouvelles implantations de familles de colons se poursuivraient par ailleurs en Cisjordanie. De son côté, figure importante du gouvernement, ministre de la Défense et artisan essentiel de l'expédition militaire au Liban, Amir Peretz a à son tour tenu à remonter d'un cran dans le bellicisme en déclarant nécessaire de « préparer le prochain round » contre le Hezbollah.

Tout cela est l'aspect visible de la crise qui filtre dans les déclarations d'actuels, passés ou futurs ministres. Mais la crise de confiance touche sans doute aussi la population elle-même. Le mécontentement qui s'exprime contre certains aspects de la politique menée, contre l'incapacité et la corruption de tel ou tel ministre, peut traduire une inquiétude plus profonde quant à l'avenir que prépare la politique menée par les gouvernements.



Au milieu des ruines, des enfants brandissent le drapeau du Hezbollah.

AFP

Pour le moment, seules des voix, très minoritaires malheureusement, se sont élevées pendant les opérations militaires pour dénoncer la guerre elle-même. Mais il est à souhaiter que ces voix se multiplient et qu'à partir de la crise actuelle de plus en plus d'Israéliens prennent conscience de l'impasse où les mène la politique guerrière de leurs dirigeants. Car la population israélienne dans son ensemble se trouve placée une fois de plus en état de guerre par la politique d'agression permanente menée par les gouvernements à l'égard du peuple palestinien comme des autres populations arabes de la région.

Il est à souhaiter que la population demande des comptes à

ces gouvernants qui perpétuent une occupation féroce à Gaza et dans les Territoires, cependant que 10 000 prisonniers palestiniens continuent de croupir dans les geôles israéliennes et qu'Israël poursuit en toute bonne conscience et mauvaise foi ses prises d'otages parmi les responsables politiques palestiniens, membres du Hamas.

C'est à souhaiter, avant que les va-t-en guerre au pouvoir en Israël ou bien les jusqu'au-boutistes encore plus à droite, encouragés par l'attitude des puissances impérialistes, elles-mêmes engluées dans la guerre en Afghanistan et en Irak, ne se décident à engager ce « deuxième round » dont parle Peretz.

Viviane LAFONT

Des tués, des destructions profondes...

L'État israélien veut qu'on le craigne, il se fait surtout haïr

Le bilan des destructions et des victimes est très lourd au Liban. L'armée israélienne a largué sur le pays une moyenne de trois mille bombes par jour, selon les chiffres de l'ONU. En un mois de conflit, 1 200 personnes au moins, pour la plupart des civils, ont perdu la vie. Les autorités libanaises estiment à un tiers le nombre des enfants de moins de 12 ans parmi elles. On compte au moins 4 000 blessés. Près d'un million de personnes, pratiquement un Libanais sur quatre, ont dû quitter leur logement, souvent leur ville ou leur village. Quand ils reviennent, ils trouvent leur maison dévastée, des décombres qui recouvrent encore des cadavres et des bombes qui n'ont pas explosé.

Les principales voies de communication ont été bombardées dans tout le pays, y compris au nord, coupant les relations entre les grandes villes du pays et la Syrie. Une centaine de routes et au moins 70 ponts ont été détruits. Les ports, même celui de Tripoli au nord, les aéroports

serviraient de relais d'influence, l'aviation israélienne et parfois des commandos se sont attaqués à des cliniques, des hôpitaux, des centres sociaux.

L'agriculture elle-même – dont 60 % sont concentrés au sud et dans la plaine de la Bekaa, à l'est du pays, deux régions particulièrement dévastées par les combats ou les bombardements – est particulièrement touchée, avec des récoltes pourrissant sur place et des cultures abandonnées.

Au total, on parle maintenant de destructions atteignant les 4 ou 5 milliards de dollars, dont la moitié pour les infrastructures.

Au-delà de l'État libanais, c'est la population libanaise elle-même que l'État israélien a voulu

durement punir, comme en témoignent ces milliers d'habitations détruites, des villages entiers au Sud-Liban, des quartiers entiers de Beyrouth, souvent habités par des chiites, réputés favorables au Hezbollah, mais aussi par des chrétiens, car dans bien des endroits, et notamment au sud, les villages des uns et des autres sont très proches. Les réfugiés palestiniens ont eux aussi été visés, comme ceux du camp d'Ain Héroué, près de Saïda, le plus grand du Liban avec ses 50 000 habitants, qui a été frappé à plusieurs reprises et notamment la veille même de l'arrêt des combats.

En témoignent encore ces mitraillages systématiques des routes, ces bombardements de

convois de ravitaillement en fuel, parfois de réfugiés, même quand ils avaient pris soin de demander l'autorisation à l'armée israélienne de prendre la route et qu'ils l'avaient reçue, ou ces mitraillages d'attroupements autour des dégâts d'un premier raid. À chaque fois, et jusqu'au dernier moment, des civils ont perdu la vie.

Cette attitude de l'État israélien, bien plus que la peur, suscite et accumule une haine qui rend toujours plus compliquée la recherche de relations pacifiées dans cette région du monde, et le peuple israélien, qu'il prétend pourtant défendre, en fera lui aussi les frais.

Pierre LEMAIRE

• Pénurie d'eau

Irrigations subventionnées et incurie intéressée

Depuis des semaines les pouvoirs publics font campagne pour inciter les consommateurs individuels à « faire des économies » sur l'utilisation de l'eau qui « manque cruellement à cause de la sécheresse » nous disent-ils. Cela est allé de l'encouragement à prendre une douche au lieu d'un bain, jusqu'à la recommandation de ne pas laisser couler son robinet en permanence lorsqu'on se lave les dents. Mais si les réserves d'eau diminuent dans le pays, il ne s'agit pas seulement des variations climatiques, mais aussi des conséquences des choix du gouvernement et des groupes capitalistes qui contrôlent la distribution de l'eau.

L'épuisement progressif des nappes phréatiques (les couches souterraines où l'eau finit par s'accumuler) et l'assèchement des rivières sont dans une large mesure une conséquence de l'irrigation massive opérée par une partie des agriculteurs, en particulier ceux qui cultivent le maïs. La Confédération paysanne a chiffré cette consommation à 80 % du total de l'eau consommée pendant les deux mois d'été, où justement le manque d'eau est le plus criant.

De la part des administrations publiques, il y a un comportement incohérent. D'un côté les préfetures font mine de se préoccuper du manque d'eau, des comités de suivi de sécheresse ont été mis sur pied dans chaque préfecture. Et ces

mêmes administrations préfectorales, qui sont les seules à pouvoir autoriser l'irrigation, ont souvent l'autorisation facile.

L'utilisation massive de l'irrigation pour la culture du maïs remonte à plusieurs années. Mais cette culture a été encouragée et subventionnée massivement par l'Union européenne appuyée par les gouvernements français successifs.

Le journal *La Croix* relevait que dans les Charentes un agriculteur recevant 300 euros par hectare de maïs cultivé voyait sa subvention monter à 500 euros pour un hectare quand le maïs était irrigué. En 2003, plus de 148 millions d'euros de subventions ont été distribués pour la seule irrigation du maïs. En plus de ces subventions directes, les pouvoirs publics font pression pour que les collectivités payent sur leurs deniers les retenues d'eau artificielles pour assurer cette irrigation. Ce qui accélère encore l'assèchement de toutes les réserves naturelles d'eau.

En fait, cette politique ne profite qu'à une petite minorité d'agriculteurs. Seuls 10 % des agriculteurs utilisent l'irrigation et parmi ceux-ci, la proportion est plus faible encore pour ceux qui cultivent le maïs, celui-ci n'occupant que 3,5 % des terres cultivées. Mais ces 3,5 % consomment énormément d'eau. Or leur production ne sert que pour l'alimentation animale. Plus de 80 % de la pro-



duction est exportée et profite aux géants de l'agroalimentaire. Résultat : certaines régions pourtant bien arrosées, comme la Picardie, se trouvent aujourd'hui en état d'alerte sécheresse.

Sur 33 milliards de mètres cubes d'eau utilisés en France, 50 % le sont par l'agriculture, 25 % par l'industrie et seulement 25 % pour l'usage personnel des plus de soixante millions d'habitants du pays.

Mais le gaspillage en eau potable est dû, aussi, aux entreprises de distribution de l'eau. On estime en effet que le quart de l'eau distribuée n'arrive jamais à destination. Elle se

perd en cours de route dans des canalisations mal entretenues par les compagnies chargées de cette distribution. Ce sont pourtant elles qui ont la responsabilité de leur entretien, une charge qu'elles ne manquent pas d'incorporer dans le prix auquel elles font payer leurs services.

Alors, bien avant d'être une calamité naturelle, la pénurie d'eau est la conséquence de l'organisation de cette société où tout est fait pour qu'une petite minorité s'enrichisse, sans se soucier de l'intérêt général.

Paul SOREL

Quand les millionnaires jouent aux petits-chevaux

À Deauville, chaque année, la vente des jeunes pur-sang attire une foule de gens très fortunés. Ils spéculent sur l'avenir de ces chevaux de course, comme d'autres ou les mêmes spéculent sur les actions ou les cours du pétrole.

En augmentation par rapport à l'an dernier, le montant des ventes de ces pur-sang atteint des dizaines de millions d'euros. Le record revient à une jument, achetée 750 000 euros. Cela représente plus que ce qu'un smicard gagnera dans toute sa vie !

Quand on voit cette richesse qui s'étale, on pense qu'il y a vraiment des coups de sabot qui se perdent !

• Grande-Bretagne

La réhabilitation des « fusillés pour l'exemple »

Depuis 1990, année où les archives militaires britanniques de la Première Guerre mondiale sont devenues accessibles, les descendants des « fusillés pour l'exemple » ont intenté des actions pour demander leur réhabilitation. Il y aurait eu 306 victimes de ces exécutions ignobles. Des soldats très jeunes ont parfois été exécutés simplement pour s'être endormis à leur poste, ou avoir jeté leurs armes. En réalité, ces soldats souvent ne supportaient pas les conditions atroces du front, parfois au point d'en perdre la raison. Certains furent collés au poteau d'exécution sans même com-

prendre ce qui leur arrivait.

Parmi les exécutés, on compte des Canadiens, des Irlandais, des Jamaïcains, un Sierra-Léonais, un Ghanéen, un Nigérian ou encore un Égyptien, ce qui rappelle que pour alimenter en hommes cette boucherie que fut la Première Guerre mondiale, les gouvernements de l'époque puisèrent largement dans la population de leurs colonies.

Et puis, comme le rappelait un descendant de fusillé, « l'armée allemande, qui était deux fois plus grande, n'a procédé qu'à 25 exécutions pour ces motifs. Quelle armée était

la plus brutale ? »

Reste qu'après la Nouvelle-Zélande et l'Irlande, et non sans avoir laissé passer 90 ans de mensonge opiniâtre, c'est au tour de la Grande-Bretagne de réhabiliter enfin la mémoire de ces soldats. En France, Jospin, Premier ministre en 1998, avait certes lancé l'idée de réhabiliter 49 mutins fusillés lors de l'offensive Nivelle du printemps 1917, mais depuis, plus rien. La Grande Muette continue de cacher ses secrets invouables sous une chape de... plomb.

Eric TOLIAN

• Rafale

Dassault a des représentants au gouvernement

L'avion de chasse *Rafale* de Dassault, qui n'a jusqu'ici intéressé que l'armée française, a failli une nouvelle fois voir s'élargir sa clientèle puisque l'Arabie Saoudite, voulant renouveler sa flotte, avait fait mine de vouloir s'en procurer. Mais au final, ce sont 72 exemplaires du modèle européen concurrent, l'*Eurofighter Typhoon*, qui lui ont été préférés. Cet appareil, commercialisé par le consortium européen EADS, est produit en particulier par le britannique BAE Systems et l'italien Alenia/Finmeccanica.

Le *Rafale* n'a décidément pas de chance ; il a été battu successivement par les modèles américains de Lockheed Martin et Boeing pour les marchés des armées des Pays-Bas, de la Corée du Sud, puis à Singapour en 2005. Mais le producteur du *Rafale* reste confiant.

Il faut dire qu'il a trouvé pour plaider sa cause une certaine Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense qui expliquait en juin dernier que « les clients sont dans le domaine de l'armement, comme tous les acheteurs. Ils sont rassurés quand ils voient que le pays vendeur s'équipe lui aussi de ce qu'ils veulent acheter ».

Elle a donc battu sa coulpe en évoquant les « retards » pris par la France pour passer commande : « L'*Eurofighter* comme le *JSF* (Joint Strike Fighter) américain ont été créés après. Si nous avions pu équiper nos forces il y a 15 ou 20 ans, nous aurions été seuls sur le marché et le *Rafale* aurait été très largement vendu ».

À ce jour, ce sont 34 *Rafale* qui ont été livrés à l'armée française, sur 120 exemplaires commandés pour le moment, sachant que le ministère de la Défense estime les « besoins » (si l'on ose dire) à un total de 294 appareils.

En somme, si Dassault ne vend pas à l'Arabie Saoudite, qu'on se rassure : il vendra toujours, et au prix fort, à l'État français, dont il est un protégé et dont les ministres lui servent de publicitaires.

En tout cas, il a, paraît-il, déjà commencé à faire campagne auprès des candidats à la présidentielle afin de s'assurer de leur futur soutien, pardon, de s'assurer de ses prochains représentants de commerce.

D.M.

Des promesses qui fleurent bon les élections

Le gouvernement Villepin a laissé filtrer la nouvelle qu'un « chèque transport » pourrait être mis en place au début 2007. Il serait destiné aux salariés résidant hors de l'Île-de-France, ces derniers bénéficiant déjà, pour la plupart, d'un remboursement de la moitié de la Carte orange RATP-SNCF.

On entre visiblement dans le temps des mesures préélectorales. Cette somme de 30 euros par mois serait censée atténuer les effets de la hausse du prix du pétrole pour les travailleurs qui utilisent quotidiennement leur voiture et même, peut-être, pour ceux qui prennent les transports en commun. Ce serait en fait une faible compensation pour des budgets transport en explosion, de plus en plus lourds à supporter pour des salaires en stagnation ! En ce qui concerne le financement de cette mesure, les patrons n'ont pas à se faire de souci : elle ne serait appliquée qu'aux salariés dont l'employeur est volontaire, celui-ci bénéficiant en échange d'un allègement fiscal. Il s'agi-

rait donc, en définitive, de puiser dans le budget public pour compenser les hausses du prix des transports.

Par ailleurs, au chapitre des promesses, Laurent Fabius, qui ne tient pas à rester en queue de peloton dans la course à la candidature parmi ses rivaux du PS, a annoncé « sept engagements pour 2007 ». Cela inclut la promesse d'une « *décision d'augmenter le smic de 100 euros* », décision qui serait la « *première du gouvernement* »... au cas où Fabius serait élu, bien sûr. Mais que les patrons se rassurent, il y aurait « *pour les petites entreprises une compensation par baisse des charges sociales et salariales* ». Et comment serait compensé ce manque à gagner dans le budget de la Sécurité sociale, le candidat à l'investiture ne le dit pas...

Une seule chose est sûre : la liste des premières promesses des uns et des autres ne risque pas de masquer celle, bien réelle cette fois, des augmentations des prix, des services, des loyers et du coût de la vie en général.

Viviane LAFONT

L'ISF : l'imposition sans douleur

En 2006, près de 450 000 foyers fiscaux paieront l'impôt sur la fortune (ISF) en France, 15 % de plus qu'en 2005 où ils étaient déjà 18 % de plus qu'en 2004.

Cela signifie qu'il y a presque 60 000 familles dont les richesses se sont accrues suffisamment pour dépasser la barre à partir de laquelle on est soumis à cet impôt. Il suffit (si l'on peut dire) de posséder un patrimoine qui dépasse les 750 000 euros.

Cet accroissement du nombre d'imposables serait dû en partie à la flambée des prix dans l'immobilier et de celle des cours de la Bourse. Et on monte en épingle les cas où des gens issus de milieux populaires, propriétaires d'un bien modeste alors que les prix de l'immobilier étaient au plus bas, sont passés au-dessus du barème. Mais ces cas cachent l'essentiel.

À droite, on dénonce cet

impôt considéré comme injuste parce qu'il ne taxe pas tout le monde, mais seulement les plus riches. On nous explique que l'ISF inciterait certains à s'expatrier ou à se domicilier dans des pays où la fiscalité serait moins dure aux riches. Ce n'est pourtant pas l'ISF qui ruinera les plus fortunés. Cette année, les 60 000 « nouveaux riches » vont payer ensemble 600 millions d'euros au titre de cet impôt, c'est-à-dire en moyenne autour de 10 000 euros par foyer, s'ils sont au « minimum imposable ». L'ISF ne leur ponctionnera alors que 1,33 % de leur fortune, et bien moins pour les plus nantis.

La TVA, que tout le monde paye sur ce qu'il consomme, pèse bien plus sur les petits budgets. Alors, si on peut dire que l'ISF est un impôt injuste, c'est dans le sens qu'il serait grand temps de l'augmenter !

Elsa VERDUN

• Droits de succession

Nouveau cadeau aux plus riches ?

Faut-il ou non faire une réforme sur les droits de succession ? Tel est le débat qui divise la majorité, pas tant sur l'opportunité d'une mesure favorable aux nantis que sur celle de la date. Un projet du ministère des Finances prévoit, à partir de 2007, d'exonérer totalement les conjoints survivants des droits de succession.

Actuellement, le montant à régler est progressif : il va de 5 % pour la partie inférieure à 7 600 euros, jusqu'à 40 % pour celle qui dépasse 1,7 million. Mais comme le conjoint survivant bénéficie de toute façon d'un abattement, les successions inférieures à la somme de 76 000 euros ne sont dans les faits pas imposées. La réforme, si elle a lieu, bénéficierait donc aux plus favorisés, à peu près les mêmes que ceux qui sont assujettis à l'impôt sur la fortune.

• Emploi

Borloo en flagrant délit de boniment

Un récent rapport dû à l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) et à l'IGF (Inspection générale des finances) a fait le point sur les ACI, les Ateliers et Chantiers d'insertion, une des nombreuses formes de contrat aidé dont Borloo se vante qu'ils permettent de battre en brèche le chômage.

Ces structures sont chargées de la « *réinsertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi* ». Bel euphémisme pour désigner des RMistes, des handicapés, des chômeurs trop jeunes ou trop âgés, les chômeurs de longue durée. D'après les dernières statistiques (qui portent sur l'année 2004), ces ACI représentaient 2300 structures, qui avaient signé au total 64 000 contrats aidés. À l'époque, ces contrats, tous précaires et à temps partiel, s'appelaient « Contrat emploi solidarité » et « Contrat

C'est d'ailleurs ce que revendique le rapporteur UMP du Budget au Sénat. Selon lui, cette réforme serait en quelque sorte un lot de consolation en attendant une réforme de l'ISF (dans un sens favorable aux plus riches) que le gouvernement n'ose pas présenter avant les élections. La porte-parole de l'UMP voit elle aussi dans ce projet d'exonération totale des droits de succession « *une réforme particulièrement nécessaire pour les classes moyennes qui n'ont pas prévu qu'elles allaient être taxées sur la succession* » ! Comme si les couches les plus fortunées de ces « classes moyennes » n'étaient pas au courant des lois et n'avaient pas tous les conseillers possibles pour les contourner !

Mais il en est d'autres dans la majorité que ce projet fait grincer des dents, tel Pierre Méhaignerie, qui se déclare subitement soucieux de la baisse du pouvoir d'achat des

classes populaires. L'exonération des droits de succession amènerait l'État à renoncer à quelque 400 millions de recettes par an. Il propose plutôt qu'on maintienne cette imposition pour que le gouvernement double la prime sur l'emploi en y consacrant 500 millions de plus.

Méhaignerie serait-il un nouveau Robin des Bois qui veut que l'argent des nantis aille aux pauvres ? C'est plutôt un homme qui, lié à la majorité gouvernementale, s'inquiète pour son avenir professionnel. « *Faut-il prendre le risque de subir jusqu'à l'élection présidentielle le slogan " tout pour les riches " ? Je ne crois pas* ». En somme, il demande aux riches d'être assez intelligents pour patienter quelques mois avant de réclamer des cadeaux de la part du gouvernement. Mais est-ce que ce n'est pas demander du lait à un bouc ?

Marianne LAMIRAL

d'emploi consolidé ». Pour la plupart, les ACI sont de toutes petites structures, à forme associative pour 90 % d'entre elles, dont beaucoup travaillent pour le bâtiment. Plus d'un tiers ne bénéficient d'aucune recette commerciale. Elles fonctionnent toutes de façon prédominante à l'aide de subventions publiques qui atteindront 750 millions d'euros en 2006, dont 250 millions versés par les départements et les communes.

La loi de cohésion sociale, le Plan Borloo, a même diminué leur financement, avec comme conséquence la diminution de 15 % du nombre de ces contrats aidés. La suppression des CES et des CEC, et leur remplacement par les CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) et les contrats d'avenir (CA) s'est traduite par une prise en charge moins importante de la part de l'État. Un responsable associatif chiffre à 200 euros par mois et par contrat d'insertion cette

diminution des aides.

Mais c'est sur le bilan de la réinsertion que le rapport est édifiant. En 2004, seulement le quart des personnes sorties de ces ACI ont retrouvé un emploi salarié. Plus précisément, à peine 10 % ont obtenu un CDI ou un CDD de plus de six mois. Au minimum, 60 % des salariés sortis des contrats d'insertion des ACI reviennent au chômage et à l'inactivité ou sont perdus de vue.

Ces contrats d'insertion n'ont dans la réalité qu'un résultat bien maigre dans la durée. Ils ont permis, et permettent toujours, au gouvernement de faire disparaître des statistiques du chômage quelques dizaines de milliers de demandeurs d'emplois, mais certainement pas de créer de véritables emplois. Alors, sans emplois créés, comment oser parler de réinsertion ?

Bertrand GORDES

• SEB

Licenciements en masse et toujours plus de profits

Le groupe SEB, leader du petit électroménager, vient d'annoncer le rachat du numéro Un chinois du matériel de cuisine, l'entreprise Zhejiang Supor Cookware, pour la somme d'environ 280 millions d'euros. Cette nouvelle a soulevé l'indignation des salariés de SEB, de qui la direction ne cesse d'exiger toujours plus de sacrifices sous prétexte qu'elle subirait des difficultés de trésorerie face à une concurrence sans pitié.

Depuis des années, la direction de SEB ne cesse de pratiquer ce chantage avec pour objectif de pressurer toujours plus les salariés. Comme le disait déjà un militant syndical au début de l'année : « On a tout accepté, la mobilité, le ramassage des bus à deux heures du matin pour travailler à quatre, la flexibilité, les pertes de salaires... », etc. Cela n'a pas empêché SEB de se comporter comme toutes les autres grandes entreprises :

en rapace. Il y a six mois, la direction annonçait la fermeture de trois de ses dix usines françaises, avec à la clé la suppression de près de 900 emplois. Les usines de Fresnay dans la Sarthe (214 salariés), Dampierre dans le Jura (171 salariés) et du Syndicat dans les Vosges (439 salariés) seront fermées. Celle de Vernon, dans l'Eure, passera de 245 à 185 salariés. Là encore, SEB ne cède rien, obligeant les licenciés à partir avec des primes revues à la baisse, négociant sur les mesures de préretraite, avec toujours ce même argument : le coût du plan social serait « trop élevé ».

Pourtant SEB est un groupe prospère, très prospère même. Sa « santé financière », comme disent les économistes, est si bonne qu'il n'a cessé de multiplier les rachats à travers le monde. En 2004, SEB a racheté Allclad aux États-Unis, en 2005 Lagostina en Italie et Panex au Brésil, en 2006 Micro Wearever encore aux États-Unis, et maintenant Supor, qui au passage n'a

plus rien de chinois, étant la propriété de groupes américains tels Merrill Lynch ou Citygroup.

En matière de mauvais coup, SEB n'en est pas à ses débuts : entre autres, elle doit sa santé financière au sacrifice de 5 000 emplois chez Moulinex en 2001, dont 3 500 en France, avec des conséquences catastrophiques pour les régions de Caen, d'Alençon ou de Vernon. En rachetant Moulinex en 2001, SEB avait eu le culot de prétendre déjà consentir un énorme effort financier. Pourtant, il faut croire que l'affaire était profitable, puisque un an après, alors que 7 % seulement de licenciés de Moulinex avaient retrouvé un emploi en CDI, SEB annonçait une progression de 34,5 % de son chiffre d'affaires et une hausse de... 60 % de ses profits nets ! Le Premier ministre de l'époque Jospin et le ministre des Finances Laurent Fabius non seulement laissèrent Moulinex et SEB libres d'agir à leur guise,

mais c'est même le gouvernement de gauche plurielle qui versa les primes de licenciements et les derniers salaires que Moulinex refusait de payer. Il n'imposa jamais au repreneur SEB de rembourser ces sommes.

Au passage, SEB n'a d'ailleurs pas cessé d'empocher les subventions publiques, telle une « aide » de 2 millions d'euros versée par l'État en octobre 2004 pour reprendre Euromoteur, filiale de Moulinex. L'argent empoché, SEB a fait fermer l'usine l'année dernière sans restituer un centime, évidemment. Il y a deux ans encore, l'usine de Vecoux avait été délocalisée sur Le Syndicat pour « pérenniser le site », SEB s'engageant à offrir une solution à tous les licenciés de Vecoux : la commune avait financé les travaux de voirie et d'éclairage, fourni les terrains nécessaires, le Conseil général avait fourni une subvention de 150 000 euros. Résultat : SEB ferme l'usine du Syndicat, et les

salariés de Vecoux sont toujours sur le carreau.

SEB s'est spécialisé dans les très bas salaires pour toucher les aides de l'État sous prétexte de « favoriser l'emploi ». C'est plutôt « favoriser les profits » qu'il faudrait dire. Au final, SEB, qui possède aussi maintenant les marques Moulinex, Tefal, Calor, Krups, Rowenta, est un groupe multinational employant 14 000 salariés dans le monde, dont 7 000 en France, pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros et des dividendes versés aux actionnaires en hausse de 10 %. Ses lamentations sur les salaires français « beaucoup trop élevés » ne peuvent convaincre que les naïfs, la majorité de ses rachats ayant été effectués dans les pays les plus développés du monde, les usines que SEB ferme en France étant d'ailleurs bénéficiaires de l'aveu même de la direction.

Eric TOLIAN

• EDF

Canicule ou pas, les investissements restent gelés

Durant la période de canicule, les fortes chaleurs ont provoqué des ruptures de câbles souterrains du réseau de distribution électrique moyenne tension. Ces incidents interviennent au niveau des liaisons sur un type de matériel de raccordement. Ce sont des phénomènes de dilatation et de condensation, dus à l'élévation de la température du sous-sol, qui en sont la cause.

Le problème est connu depuis plusieurs années et, pendant la canicule de 2003, il avait d'ailleurs déjà été à l'origine de nombreuses coupures d'électricité. Or, non seulement EDF n'a pas cherché à fiabiliser son réseau, mais le comble, c'est qu'elle n'a pas non plus changé le matériel mis en cause. Ce sont donc des centaines de ruptures de câbles qui sont survenues, lors de la canicule, dans toutes les grandes villes du pays, entraînant de nombreuses coupures. Sur ce type de réseau de distribution, l'alimentation se fait par deux câbles (l'un en secours de l'autre) mais quand les deux sont rompus, c'est la coupure pour le réseau basse tension. Lorsque le soleil chauffe sur une jonction à peine réparée, il arrive qu'elle explose à nouveau avant qu'elle soit enfouie sous terre. C'est dangereux, puisqu'à l'air libre l'explosion peut toucher des agents qui travaillent à proximité, voire des passants.

Cette situation ne peut aller qu'en s'aggravant. En effet, les réparations

gènèrent de nouveaux points de faiblesse qui risquent de provoquer de nouvelles ruptures à la prochaine canicule. La recherche de défauts pour trouver le point de rupture devient elle-même une source d'affaiblissement du réseau parce qu'elle n'est pas toujours faite correctement, faute de personnel formé à cette activité très particulière : monteurs, agents de consignation, de recherche de défaut... La direction compte sur la bonne volonté d'agents d'autres services ou d'autres régions pour pallier les difficultés. Mais habilitier rapidement des agents, sans qu'ils aient toujours une véritable formation préalable, n'est pas sans poser des problèmes de sécurité, d'autant que ces agents ont parfois des horaires à rallonge... jusqu'à vingt heures !

EDF a expliqué qu'elle avait, cette année plus que les autres, des difficultés à répondre aux besoins en consommation électrique, dans cette période qui connaît un usage important de la climatisation. Mais elle s'est bien gardée de mettre en avant ce phénomène de rupture de câbles.

Après l'entrée en Bourse d'EDF, en début d'année, qui n'a pas entraîné les envolées espérées par le gouvernement et la direction de la société, celle-ci a-t-elle peur maintenant de refroidir encore plus l'enthousiasme des actionnaires potentiels ?

Correspondant LO

• McDo La Blancarde (Marseille)

Les employés obtiennent satisfaction après 22 jours de grève

Mardi 22 août, en assemblée générale, trente-cinq employés du McDo de La Blancarde, à Marseille, ont donné leur accord pour le protocole présenté par la direction. Ils devaient reprendre le travail le mardi soir ou le mercredi matin. Il aura fallu 22 jours de grève et la fermeture du McDo pour qu'ils obtiennent, en bonne partie, satisfaction.

Le 1^{er} août, excédés par le manque de personnel, excédés aussi par la désorganisation du travail, ils se sont mis en grève, faisant appel à la CGT. Ils sont 43 salariés dans le McDo, mais il en faudrait une vingtaine de plus pour assurer le travail. La majorité travaille 91 heures par mois, ce qui leur procure un salaire d'environ 500 euros.

Ils réclament le respect des plannings de travail, des embauches, des promotions internes et la tenue d'élections de délégués du personnel. Ils avaient déjà fait grève le 15 octobre 2005 contre le licenciement du directeur local ; ce jour-là le PDG avait insulté les travailleurs. Depuis, il n'a pas respecté le protocole qui avait été établi, et il n'y avait plus de directeur à La Blancarde. Par leur grève actuelle,

les employés du McDo voulaient aussi obtenir que les protocoles obtenus précédemment soient respectés.

Il aura fallu trois semaines de grève pour que la direction s'engage à embaucher quinze nouveaux employés en CDI. Elle promet des promotions internes. La tenue fournie par Mac Do comportera un pull-over pour chacun (il n'y avait que quelques pulls pour tout le personnel). Quant aux jours de grève, cinq jours seront payés totalement, du 6 août à la reprise ils seront payés à 60 %, les 40 % restants pourront être récupérés en août et en septembre. En attendant, la paie du mois d'août sera intégralement versée. Enfin, en novembre, les salariés toucheront une prime cumulée de 0,50 euro par heure travaillée de la reprise du travail au 30 novembre.

Les 35 grévistes présents à l'assemblée générale de mardi 22 août ont donc décidé d'accepter ce protocole et de cesser leur grève. Le patron sera peut-être convaincu de respecter le protocole d'accord, cette fois-ci !

Correspondant local

• Arc International – Arques (Pas-de-Calais)

Mécontentement sur les salaires

Chez Arc International, qui fabrique notamment la vaisselle de table de marque Arcopal, une minorité significative de travailleurs vient d'exprimer son opposition à la direction et à l'accord salarial que celle-ci proposait.

Plusieurs centaines de salariés ne font plus partie des effectifs, comme ceux de la chaudronnerie, de la jardinerie, du magasin de vente et bientôt la centaine de travailleurs de l'imprimerie. Tous ces travailleurs sont « externalisés », repris par des entreprises avec lesquelles AI a passé des accords. Des centaines d'autres partent en préretraite dans le cadre d'un plan de suppression de près de 2 700 emplois d'ici 2008.

Lors d'un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT) en 2000, qui a amené la création d'une cinquième équipe sans création d'emploi, la direction avait imposé en même temps le blocage des salaires, avec l'accord des principales organisations syndicales, y compris la CGT, sauf FO. Depuis six ans, il n'y a eu aucune augmentation générale de salaires, les primes d'intéressement ont baissé et la participation aux bénéfices a fondu. En sept ans, la perte sur la fiche de paye représente autour de 10 % pour beaucoup de salariés, à laquelle il faut ajouter la perte due à l'inflation sur la même période.

Dans une ambiance de restructurations, de suppressions d'emplois, de mutations importantes dans les ateliers et de pressions permanentes pour augmenter la productivité, la baisse importante du pouvoir d'achat augmente le mécontentement. D'autant plus que le patron Durand est toujours une grande fortune, qu'il rachète des entreprises et construit de nouvelles usines notamment en Chine, ce qui amène l'effectif à 19 000 salariés au niveau international, dont près de 10 000 à Arques.

La direction s'est donc décidée à discuter augmentation de salaires avec les syndicats. Elle a fini par proposer 6 % d'aug-

mentation pour les ouvriers – 2 % par an jusqu'en 2008 – 1 % par an pour les techniciens et agents de maîtrise, 2 % en trois ans pour les cadres. À cela s'ajoute une enveloppe d'augmentations individuelles de 1,5 % sur trois ans.

Le syndicat autonome, le syndicat « maison » de Durand a signé l'accord. Les syndicats CGT, FO, CFDT, CFTC, CGC ont refusé, jugeant les augmentations insuffisantes, la CGT réclamant surtout un treizième mois.

En plein mois d'août, ces cinq syndicats ont organisé un vote pour que les salariés donnent leur avis sur cet accord salarial. La direction était opposée

bien sûr à cette consultation et le syndicat autonome avait appelé au boycott. 700 salariés n'y ont pas moins participé et le résultat est une claque pour la direction, puisque 94,7 % des exprimés se sont prononcés contre l'accord.

Même si c'est une minorité de salariés qui sont allés voter, c'est quand même un événement dans une entreprise comme la cristallerie d'Arques, qui n'a pas connu de grève depuis 1937. Alors, ce n'est pas encore la grève pour exiger une vraie augmentation de salaires, mais on est peut-être sur la bonne voie.

Correspondant LO

• Stora-Enso – Corbehem (Pas-de-Calais)

Des profits... et des licenciements

Fin octobre 2005, le groupe Stora-Enso – l'un des géants mondiaux de la production du papier – annonçait la fermeture de quatre lignes de production : une en Suède, une en Finlande et deux des trois lignes du site français de Corbehem (Pas-de-Calais). Le groupe disait vouloir améliorer ses résultats de 300 millions d'euros par an. Les profits étaient pourtant déjà importants : Stora a versé à ses actionnaires 335 millions d'euros en avril 2005, six mois avant d'annoncer les licenciements. Le groupe a réalisé un bénéfice net de 740 millions

d'euros en 2004. Et si les bénéfices de 2005 sont inférieurs, c'est uniquement parce qu'il a provisionné 300 millions d'euros pour licencier !

Stora possède des usines et des exploitations forestières en Europe, en Asie, en Amérique, et en même temps qu'il annonçait les licenciements, il investissait 200 millions de dollars dans de nouvelles usines en Chine et en Amérique latine. L'usine de Corbehem emploie 930 personnes et sa production ne représente que 3 % de la production totale du groupe. Autant dire que le sort des travailleurs de cette usine ne

compte pas pour les actionnaires qui ont donc décidé d'arrêter les deux machines à papier, jugées trop vieilles, et de licencier les 600 travailleurs qui les faisaient fonctionner.

Le plan dit « social » prévoyait, en plus des indemnités conventionnelles, une « indemnité complémentaire de licenciement » de 10 000 à 15 000 euros, suivant l'ancienneté des travailleurs concernés. C'est cela que la direction et tous les syndicats de l'usine ont proposé en commun au personnel. Pour les salariés, c'était insuffisant et la direction s'en tirait à trop bon compte. Dans l'usine, le

mécontentement s'est exprimé sans qu'il y ait eu aucun appel syndical, puisque les syndicats estimaient être arrivés au bout des possibilités. 250 travailleurs en colère ont envahi la salle des négociations après avoir rédigé ensemble un cahier de revendications. Ils réclamaient 50 000 euros pour ce qu'ils appelaient « la prime à la valise ».

Ils ont obtenu partiellement satisfaction : l'indemnité complémentaire est passée à 25 000 euros en plus des indemnités conventionnelles. En plus, les travailleurs licenciés toucheront 1 000 euros par année d'ancienneté jusqu'à 10 ans

d'ancienneté et 1 250 euros par année supplémentaire au-delà de 10 ans. Cette indemnité complémentaire est plafonnée à 60 000 euros. On ne sait jamais, les plus anciens auraient pu avoir droit à quelques milliers d'euros en plus!

C'est mieux évidemment, même si ce n'est encore pas cher payé pour mettre des travailleurs à la porte. Il reste qu'en se mettant en colère, les ouvriers de Corbehem ont tout de même réussi à faire payer les actionnaires un peu plus qu'ils ne le voulaient.

Correspondant LO

• Emplois saisonniers

La baisse programmée des indemnités chômage

Les travailleurs saisonniers ont pu cette année, avec l'ouverture de la saison estivale, se rendre compte que leur situation risquait d'empirer. Car le 18 janvier dernier, la CFDT, la CFTC et la CGC ont signé avec le patronat une convention UNEDIC qui réduit encore plus leurs possibilités de toucher l'allocation chômage.

Ce sont les ASSEDIC, les Caisses d'allocation chômage, qui rangent sous la catégorie de « saisonniers » les salariés embauchés en CDD dans des secteurs particuliers, tels l'agriculture, les exploitations forestières ou le tourisme. Selon la CGT, les saisonniers, qui seraient au nombre de 1,5 à 2 millions en France, occupent souvent des emplois non qualifiés et touchent des revenus en moyenne inférieurs de 27 % à ceux des travailleurs permanents du secteur.

Et être salarié « saisonnier », c'est par exemple se voir imposer en toute « légalité » un CDD particulier... avec à la clef des assurances chômage bien particulières aussi. C'est ainsi que jusqu'à présent les saisonniers se voyaient appliquer un mode de calcul qui entraînait un taux réduit d'allocation : un saisonnier qui travaille en moyenne les trois quarts de l'année n'a droit, le reste du temps, qu'aux trois quarts de l'allocation calculée pour un chômeur classique.

Or la nouvelle convention UNEDIC ajoute maintenant à cette pénalité sur le montant de l'allocation une deuxième pénalité. À partir de la quatrième demande d'indemnisation, le saisonnier perd son droit à l'allocation pendant la morte-saison.

Au cours des négociations de cette nouvelle convention, le

représentant du MEDEF, Denis Gautier-Sauvagnac, a déclaré avec cynisme que, plutôt que de demander une indemnisation, les travailleurs saisonniers n'avaient « qu'à changer de région ou faire autre chose ».

Ben voyons. À en croire les patrons, on est chômeur par choix et saisonnier par vocation, et non pas parce que, en particulier dans certaines régions comme en montagne ou sur les côtes, ce sont les seuls emplois que l'on trouve.

Eh bien non, que l'on soit chômeur ou travailleur saisonnier, et donc aussi chômeur saisonnier, on a le droit de vivre toute l'année. Et c'est aux patrons qui profitent de cette main-d'œuvre d'en payer le vrai prix, y compris l'indemnisation des périodes non travaillées.

Eric TOLIAN



La viticulture, un secteur qui fait appel à de nombreux saisonniers.

• Allemagne

La confession de Günter Grass sur son passé

Petits et grands mensonges de l'après-nazisme

L'écrivain Günter Grass a révélé, le 12 août, lors d'un entretien accordé au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qu'il avait été enrôlé dans une unité de la Waffen SS à la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il était âgé de 17 ans. Le fait qu'il ait gardé le silence pendant si longtemps sur cet épisode de sa jeunesse porte un coup à l'image de figure intellectuelle et morale que ce compagnon de route du Parti Social-démocrate s'était forgée. La gauche réformatrice européenne avait d'ailleurs contribué à lui faire cette réputation. *L'Humanité* lui avait ainsi rendu un hommage élogieux lorsqu'il obtint le prix Nobel de littérature en 1999.

Enrôlé dès l'âge de onze ans dans les Jeunesses hitlériennes, Grass fut de cette génération perdue dont une partie, de gré ou de force, soutint le régime nazi jusqu'à la fin. Puis, dans la période d'après-guerre, il y eut les années de refoulement du passé nazi de l'ère Adenauer, pendant lesquelles personne n'osait aborder le passé qu'autrement que du point de vue des vainqueurs. Günter Grass fut ensuite un de ces intellectuels qui disaient vouloir pousser leurs concitoyens à sortir de leur mutisme sur les années de dictature et à regarder le passé en face. Mais ce retour en arrière selon Grass ne dépassa jamais le stade de l'introspection personnelle autour de questions du type : comment tout cela a-t-il été possible ? Ou bien : comment ai-je pu être fasciné par un psy-

chopathe comme Hitler ?

Mais si cette façon de poser le problème a pu toucher bien des Allemands qui s'interrogeaient sur leur rôle personnel ou, pour la génération d'après-guerre, sur celui de leurs parents, elle évitait aussi soigneusement les vraies questions politiques. Elle revenait à attribuer la responsabilité du nazisme en bloc à la population allemande, à sa psychologie ou à ses peurs. Restant dans cette logique de culpabilité collective, Günter Grass n'a cessé, tout au long de son œuvre, de rappeler aux Allemands leur dette pour les crimes commis contre l'humanité. « *Tout un peuple crédule a cru au père Noël* », écrit-il dans *le Tambour*, son premier roman, publié en 1959.

Mais ce ne sont pas « les Allemands » qui ont porté Hitler au pouvoir. L'arrivée et le maintien au pouvoir du régime national-socialiste ne peut s'expliquer par la seule fascination qu'Hitler et ses sbires ont pu exercer sur une population en quête d'un sauveur. D'abord, en ne considérant que le strict plan électoral, Hitler n'a jamais obtenu de majorité absolue. Même lors du dernier scrutin organisé en mars 1933, alors que les nervis hitlériens faisaient déjà régner la terreur dans le pays depuis des semaines, le parti nazi n'obtint que 43,9 % des suffrages exprimés. Et puis surtout Hitler ne vint au pouvoir et ne put s'y maintenir qu'en détruisant par la violence l'immense force que représentait le mouvement ouvrier organisé, le plus puissant d'Europe,

ces centaines de milliers d'hommes et de femmes, qui incarneraient face à la barbarie nazie, et en dépit de la politique de leurs dirigeants, une perspective d'émancipation sociale.

Les premières victimes du régime nazi furent les militants des partis ouvriers, envoyés dans les camps de concentration parce que cela répondait aux nécessités de la bourgeoisie allemande. Et on ne peut dissoudre les responsabilités de celle-ci dans une vague responsabilité collective du peuple allemand, englobant ceux qui périrent dans les camps et ceux qui les y envoyèrent.

S'il s'est parfois distingué du conformisme dominant par des positions critiques, et s'il fut pour cela la cible de la presse réactionnaire, jamais Grass n'est allé jusqu'au bout de ses interrogations sur la période nazie. Et lorsque la génération contestataire de 68 dénonça l'hypocrisie qui imprégnait l'histoire officielle sur ces questions, Grass alla jusqu'à traiter les jeunes qui manifestaient de « *nazis repeints en rouge* ». Alors au fond, peu importe qu'il ait menti volontairement pour protéger sa carrière ou que sim-



Günter Grass (à droite) et Gerhard Schröder lors d'un meeting électoral du SPD en septembre 2002.

AFP

plement la honte ait fait qu'il ne se soit senti capable de faire toute la lumière sur son passé qu'à l'âge de 78 ans. Au-delà de la personne de Günter Grass, cette attitude est bien révélatrice du mensonge fondamental sur lequel a été bâtie la « démocratie » allemande d'après-guerre. Celle-ci n'a pu naître qu'en tentant d'effacer le passé du mouvement ouvrier, et en occultant le plus possible les responsabilités du grand capital – de ces Krupp, Siemens et autres Bayer qui continuent à prospérer aujourd'hui – dans la

venue au pouvoir d'Hitler. Cela sans oublier la responsabilité de son appareil d'État, dont toute une partie de ses membres a poursuivi sa carrière après-guerre dans la République Fédérale. Ainsi, en cette année 1959 où Grass publiait *le Tambour*, le Parti Communiste était interdit depuis trois ans, ses militants, y compris ceux qui avaient survécu aux prisons et aux camps nazis, étaient pourchassés et emprisonnés, souvent condamnés par des juges... qui officiaient déjà sous Hitler.

Henri MARNIER

• Immigration clandestine

Les naufragés de la misère

Les corps d'une dizaine d'immigrants clandestins, dont l'embarcation avait fait naufrage, ont été repêchés dimanche 20 août, au large de l'île italienne de Lampedusa. Cette île, plus proche des côtes africaines que celles de l'Italie, est devenue un point de passage que les immigrants fuyant l'Afrique tentent de rejoindre au péril de leur vie. Depuis le début de l'année, plus de 10 000 d'entre eux y ont accosté.

L'archipel espagnol des Canaries, situé face aux côtes africaines, doit lui aussi faire face depuis des mois à l'arrivée massive de clandestins affamés, qui préfèrent risquer la mort à bord de pirogues ou d'embarcations de fortune, plutôt que de continuer à subir la misère ou la violence dans leur pays d'origine. Plus de 15 000 émigrants africains ont ainsi accosté sur l'île de Ténérife et ses voisines depuis le début de l'année, ce qui dépasse, et de loin, tous les chiffres enregistrés à ce jour.

Car les pays européens ont beau renforcer la surveillance

de leurs côtes et de leurs frontières terrestres, et multiplier les murs et les barbelés pour lutter contre l'immigration clandestine, de même qu'ils ont beau renforcer leur collaboration avec des pays comme le Maroc, le Sénégal ou la Libye pour tenter d'enrayer cette immigration, ils ne peuvent empêcher des millions de pauvres d'être prêts à tout pour tenter leur chance. Tout au plus, toutes ces mesures reviennent à les livrer à des passeurs et des trafiquants qui leur vendent de plus en plus cher leurs services.

Quant aux secouristes et aux autorités locales, qui doivent gérer les problèmes sanitaires et humains posés par cet afflux, ils sont débordés et appellent à l'aide des gouvernements européens. Pendant ce temps, Chirac comme son homologue espagnol Zapatero ou les autres gouvernants européens déclarent régulièrement qu'il n'y a pas de solution à l'immigration clandestine en dehors de la lutte contre la pauvreté de l'Afrique et de son développement éco-

nomique.

Oui, c'est une évidence, des milliers de personnes ne chercheraient pas chaque jour à quitter leur pays si celui-ci connaissait une situation prospère et un développement harmonieux. Mais les bonnes paroles de Chirac et Zapatero sonnent comme de la provocation quand on connaît les responsabilités de l'impérialisme français, et aussi espagnol et européen en général, dans la situation actuelle de sous-développement de l'Afrique. Car, après des décennies d'une féroce exploitation coloniale, les trusts français et occidentaux continuent à piller les richesses du continent africain. Ce faisant, ils continuent à aggraver chaque jour le sort des populations locales et poussent un nombre croissant d'Africains à risquer leur vie sur les chemins de l'immigration clandestine. Tout cela pour s'entendre conseiller par un Chirac de développer plutôt leur pays !

Serge FAUVEAU

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'Afrique malade du capitalisme

N° 104 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 16 juin 2006

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

N° 103 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 28 avril 2006

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

N° 102 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

Vient de paraître

1936, le sursaut

Édité par Lutte Ouvrière - Prix : 6 euros

Vous pouvez vous le procurer auprès de nos militants ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière